



DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Sainte-Savine

SEANCE DU 20 avril 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
33	27	27 + 5 pouvoirs

Date de convocation 14 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, SALLE du CONSEIL MUNICIPAL - Hôtel de Ville, 1er étage, sous la présidence de **Arnaud MAGLOIRE**, maire.

Présents : **MAGLOIRE Arnaud, FERNANDEZ Sophie, HENNEQUIN Virgil, BLANCHOT Bastien, CHAUDET Martine, BERNIER Romain, BEHL Frédérique, MENERAT Thierry, PIAT Isabelle, TIEDREZ Valérie, GAUTHERIN Tristan, RIBAILLE Cécile, ARNAUD Adrien, GULTEKIN Gülcan, SINGEVIN Pascal, GRENIER Pascal, PROTAT Anne-Lucy, THIBAUT David, MARTIN Antoine, ASCENSO Mickaël, DUGARD Sophie, POUZIN Jean-Michel, BERGERET Fanny, RENNESSON Arnaud, MOUZON Valentin, BEAUFILS Luc, COLLOT-TOUZÉ Nelly.**

Absents : **HUART Gérald.**

Représentés : **CATERINO Marie-Laure pouvoir donné à BLANCHOT Bastien, CLERGEAT Pascaline pouvoir donné à BERGERET Fanny, KACEMI Farida pouvoir donné à HENNEQUIN Virgil, BARDET Alice pouvoir donné à CHAUDET Martine, SABATINO Anne pouvoir donné à MOUZON Valentin.**

Monsieur GAUTHERIN Tristan a été nommé secrétaire de séance

Objet : Compte rendu des décisions prises sur le fondement de la délégation permanente du Maire
N° de délibération : 20260420_02

RAPPORTEUR : M. le Maire

Chers collègues,

Par délibération n° 1 du 15 juillet 2020, modifiée par la délibération n° 03 du 18 mars 2021, le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, certains de ses pouvoirs.

Cette délégation prévoit notamment :

- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres passés en procédure adaptée ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget :
 - Décision du 23 février 2026 : Déclaration sans suite de la consultation relative au lot 11 « chauffage, plomberie, ventilation, du marché public de travaux Mutation de la piscine en tiers-lieu inclusif et solidaire pour motif d'infructuosité en raison de la réception d'offres irrégulières.
 - Décision du 23 février 2026 : Déclaration sans suite de la consultation relative au lot 8 « revêtement de sol, revêtement mural », du marché public de travaux Mutation de la piscine en tiers-lieu inclusif et solidaire pour motif fondé sur le besoin de l'acheteur.
 - Décision du 23 février 2026 : Déclaration sans suite de la consultation relative au lots n°2 « gros œuvre, charpente bois, curage » et n°3 « menuiseries extérieures », du marché public de requalification extension de la médiathèque pour motif d'infructuosité pour absence d'offres déposées.

- Décision du 27 février 2026 : Renouvellement de la convention d'assistance et de suivi de la mise en œuvre de la Taxe sur la publicité extérieure.

Par arrêté n°2026-97 du 23 février 2026, délégation a été confiée à Mme la Première Adjointe au Maire pour instruire le dossier de protection fonctionnelle au bénéfice de M. le Maire ; la décision suivante a été prise sur le fondement de cette délégation :

- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts :
- Décision du 09 mars 2026 : Fixation des honoraires d'assistance et de représentation de M. le Maire, bénéficiaire de la protection fonctionnelle.

Par délibération n°6 du 21 mars 2026, le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, certains de ses pouvoirs.

Cette délégation prévoit notamment :

- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre :
- Décision du 02 avril 2026 : Renouvellement de l'adhésion au club écologie industrielle de l'Aube.

Le Conseil Municipal a pris connaissance des informations énoncées ci-dessus ainsi que des pièces annexées.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
27	5	32	0	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Affiché le 22 avril 2026
Pour extrait conforme
Arnaud MAGLOIRE, maire



Arnaud MAGLOIRE

Arnaud MAGLOIRE
2026.04.21 22:01:59 +0200
Ref:10870177-16388609-1-D
Signature numérique
le Maire